Nations Unies A/55/933

Assemblée générale

Distr. générale
9 mai 2001
Français
Original: russe

Cinquante-cinquième session
Point 20 de l'ordre du jour
Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

Lettre datée du 4 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'un appel à l'Organisation des Nations Unies, adopté par la Chambre des représentants du Parlement du Bélarus le 12 avril 2001.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 20 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Serguei **Ling**

01-36577 (F) 100501 100501

Annexe à la lettre datée du 4 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom du peuple russe, la Chambre des représentants du Parlement du Bélarus exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui ont accordé et continuent d'accorder leur assistance au Bélarus dans l'élimination de conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, qui constitue une tragédie et une cause de souffrances pour tant de personnes.

Quinze ans après les faits, l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl continue d'avoir des conséquences négatives. Dans la zone contaminée, on constate une détérioration de la santé de la population et le lien est incontestable entre l'effet des rayonnements et la multiplication de tumeurs malignes de la thyroïde chez les enfants.

Les sommes nécessaires pour faire face aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl dépassent de beaucoup les possibilités de la République. Elles représentent annuellement plus de 10 % du budget national.

Les parlementaires de la République du Bélarus lancent un appel aux parlements et aux gouvernements des États, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'au monde des affaires et des finances, aux milieux scientifiques, aux communautés religieuses, aux mouvements sociaux et aux fondations, aux représentants des médias, à nos compatriotes et à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils n'oublient pas que le peuple bélarussien vit dans la zone d'une catastrophe écologique qui persistera pendant bien des décennies et qu'il a besoin de l'aide efficace de la communauté mondiale.

La plus grosse catastrophe technologique exige que les hommes du monde entier s'unissent pour éliminer les conséquences négatives qu'elle a pour toute l'humanité. Ce n'est qu'ensemble que l'on peut faire face aux catastrophes technologiques et naturelles de dimensions mondiales.

Le 12 avril 2001